

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 5 MARS 2014
N° 41**

Date de la convocation :
24/02/2014

Nombre de membres :
9

Présents : 7

Votants : 7
(au CA)

Le cinq mars deux mille quatorze à 9 heures30,
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présentes :

Mesdames : CABANILLAS, PIOT, NIVERT, MAILLARD, QUINET

Monsieur : MASSY

Etaient absentes excusées : Mesdames MOUREAUX, LINTILHAC
Madame MOUREAUX a donné pouvoir à Madame PIOT

Mme Cabanillas a été élue secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 5 décembre 2013

Le compte-rendu du conseil d'administration du 5 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

2. Compte de gestion 2013 :

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2013 a été réalisé par le receveur en poste à la Trésorerie d'Epône et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

❖ Approuve le compte de gestion 2013 établi par Madame le Percepteur d'Epône.

3. Compte administratif 2013 :

Monsieur le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2013, puis sort de la salle.

Le Conseil d'Administration, siégeant sous la présidence de Mme PIOT conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31, L1612-12 et suivants,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

❖ **Approuve** le compte administratif 2013 qui présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent 2012 reporté	Excédent final
Fonctionnement	7 363.38 €	4 733.41 €	2 629.97 €	5 357.40 €	2 727.43 €

4. Affectation résultat 2013 :

Monsieur le Maire a rejoint la séance et reprend la présidence.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

❖ **Affecte** le résultat 2013 au budget primitif 2014 comme suit :
ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement 2 727.43 €

Questions diverses

Repas des Jumeauvillois :

Le repas aura lieu comme prévu le dimanche 9 mars.

60 personnes se sont inscrites pour participer à ce repas.

Les déclarations administratives pour la prestation du chanteur vont être faites cette semaine.

L'Atelier a réalisé pour la décoration de tables un pliage de serviettes et un ballotin contenant des chocolats.

Les membres du CCAS remercie l'Atelier pour son investissement.

La mise en place de la salle aura lieu vendredi 7 mars à partir de 15h00.

Anniversaire : Monsieur FOUGERAY le 27 mars : Sylvie NIVERT et Nathalie CABANILLAS

Monsieur le Maire remercie les membres du CCAS pour leur investissement depuis 6 ans et exprime une pensée particulière pour Emile GALERNE qui nous a quitté au cours du mandat.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 10H15.

Le Président,